

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2023

L'An deux mille vingt-trois, le treize avril à vingt heures trente, le conseil municipal de Saint-Eugène, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Pascal MOUNIER, Maire.

Date de convocation : 7 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : MM. MOUNIER Pascal. BARATANDE Dimitri. LORION William - GAY Hervé
LANGLADE Ludovic. HAUMONT Christian. THUBIN Yves. Mmes LOUREIRO
Sandrine. FLEURY Céline. LORION Nathalie

Absent excusé : M. LEMBERT Joël

Secrétaire de séance : M. THUBIN Yves

Ordre du jour :

- **Vote des taux d'imposition des 4 taxes**
- **Préparation et vote du budget 2023**
- **Avancement du PLU**
- **Questions diverses**

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES 4 TAXES

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de l'état de notification des taux d'imposition pour l'année **2023**. Le produit attendu est de **174 846 €** qui est diminué d'une contribution d'un montant de 58 464 €.

Le montant des allocations compensatrices est de **57 989 €**, et le versement FNGIR est de **14 741 €**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité, les taux d'imposition comme suit, pour l'année 2023 :

- **Taxe foncière bâti** : **26.95 %**
- **Taxe foncière non bâties** : **21.82 %**
- **Taxe d'habitation** (sur résidences secondaires) : **10.84%**
- **Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)** : **20.76%**

PREPARATION ET VOTE DU BUDGET 2023

Sur proposition du Maire, le conseil municipal vote à l'unanimité, le budget comme suit :

DEPENSES

Compte	Dépenses FONCTIONNEMENT	Restes à réaliser	BP 2023
011	Dépenses courantes (fournitures diverses)		467 216
012	Frais de personnel		58 400
65	Indemnités des élus + participations divers		48 130
671	Secours et dots (aide sociale)		1 100
6817	Créances de plus de 2 ans		900
022	Dépenses imprévues		1000
023	Virement à la section d'investissement		112 214
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		688 960

	Dépenses INVESTISSEMENT		
165	Caution locataires		1000
2112	Achat terrains		5000
2128	Aménagement devant mairie		3000
202	Elaboration du PLU		4700
2151	Travaux de voirie		30000.30
21318	Travaux église	10000	65000
21318	Aménagement mini médiathèque	5976.70	0
21316	Ossuaire cimetière		5000

21758	Matériel et outillage		3000
2184	Achat de mobilier		3000
2188	Autres immobilisations corporelles		10000
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	15 976.30	129 700.30

TOTAL 145 677

RECETTES

Compte	Recettes FONCTIONNEMENT		
70	Remb eau/locataires + concession		400.36
73	Impôts locaux et taxes		161692
74	Dotations de l'Etat		73935
744	FCTVA/travaux de voirie en fonctionnement		7000
75	Loyers + location SDF		28012
7788	Produits exceptionnels divers		100
002	Excédent de fonctionnement		417 920.64
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		688 960

	Recettes D'INVESTISSEMENT		
10222	FCTVA		1000.95
1068	Excédent de fonctionnement		0
021	Virement de la section de fonctionnement		112241
0001	Excédent reporté		32462.05
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		145 677

AVANCEMENT DU PLU

Le maire fait savoir qu'une première réunion avec le bureau d'études URBAN HYMNS se tiendra le jeudi 11 mai à 15h30 à la mairie.

Une réunion est prévue fin mai avec les agriculteurs.

Le maire propose de créer une commission « PLU » au sein du conseil. Celle-ci est composée du Maire, des deux adjoints, de Mme Sandrine LOUREIRO et Mr Joël LEMBERT.

DELIBERATION SOLLICITANT L'AIDE DEPARTEMENTAL POUR LES TRAVAUX REALISES SUR VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le besoin de réaliser des travaux sur certaines voies communales afin de sécuriser la circulation des usagers.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux peuvent susciter l'aide départementale pour travaux sur voirie communale accidentogène.

Monsieur le Maire indique que les devis présentés par le Syndicat Départemental de la Voirie, s'élèvent à :

- Montant HT : 25 775.38 €
- Montant TTC : **30 930.45 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de solliciter l'aide départementale pour les travaux réalisés sur voirie communale accidentogène,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

- La procédure de reprise de concessions est validée par le conseil. Celle-ci devrait commencer à être mise en œuvre au mois de juin.
- Mr le Maire fait savoir qu'il sera absent aux commémorations de Mai, celui-ci sera remplacé pour la cérémonie du 8 mai par Mr Dimitri BARATANGE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

MOUNIER	Pascal	
THUBIN	Yves	
LORION	William	
HAUMONT	Christian	
LOUREIRO	Sandrine	
GAY	Hervé	
LEMBERT	Joël	excusé
BARATANGE	Dimitri	
FLEURY	Céline	
LORION	Nathalie	
LANGLADE	Ludovic	